



Gestion - Formation accélérée

Comptabilité - Assurances | Entrepreneuriat - Management | Vente - Marketing

Chef d'entreprise

Durée

3 - 4 mois

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous souhaitez lancer votre propre affaire comme indépendant ou indépendante mais il vous manque le fameux Certificat de Gestion ? Pas de panique, nous avons une formation accélérée qui vous permettra de décrocher le précieux sésame rien que pour vous !

La formation accélérée en Gestion organisée par l'IFAPME permet à toute personne désireuse de devenir indépendante ou de créer son activité, d'obtenir rapidement **des connaissances de gestion de base**.

Toute personne désireuse d'exercer une activité commerciale ou artisanale en Belgique doit **prouver des capacités entrepreneuriales**, c'est-à-dire des connaissances de gestion de base.

Comment ?

Soit via une pratique professionnelle suffisante

Soit via un diplôme ou un titre reconnu ([conditions \(https://www.ucm.be/Starter-et-independant/Pages-libres/Acces-a-la-profession\)](https://www.ucm.be/Starter-et-independant/Pages-libres/Acces-a-la-profession)).

Le Certificat de Connaissances de Gestion de base délivré par l'IFAPME est un des titres reconnus. L'IFAPME vous permet de l'obtenir en 3 ou 4 mois en suivant la Formation accélérée.

Accélérée en Gestion (FAG).

La formation accélérée en gestion est une formation concrète et utile qui met l'accent sur les connaissances immédiatement opérationnelles. Elle vous permet d'acquies rapidement les compétences pour 'monter votre boîte'.

Tous les cours sont assurés par des professionnels en activité qui maîtrisent parfaitement les matières abordées. Les formateurs sont eux-mêmes chefs d'entreprise, spécialisés, comptables et/ou experts comptables, avocats, juristes...

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Découvrez notre offre de formation "Je monte ma boîte" (<https://www.ifapme.be/jemontemaboite>)



Débouché(s) métier(s)

Devenir Indépendant / Indépendante

Point(s) fort(s)

Formation courte Formation dispensée par des professionnels en activité

Finalité

Certificat de Connaissances de Gestion de base Exercer une activité commerciale ou artisanale Apprendre la gestion entrepreneuriale



Conditions d'accès

Vous devez avoir 18 ans avant le début de la formation et être titulaire :

Soit d'un certificat d'apprentissage (délivré par l'IFAPME)

Soit d'une attestation de réussite de la partie de l'examen de fin d'apprentissage portant sur les connaissances générales

Soit d'un Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (CESI) ou d'un Certificat de l'enseignement secondaire du second degré dans les sections générale, technique ou artistique (CE2D)

Soit du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel et, dans ce cas, être en possession du certificat de qualification

Dans les autres cas, il est possible de constituer un dossier d'admission (CV + lettre de motivation + attestation du niveau scolaire atteint).



Programme

130 heures de cours réparties sur 3 à 4 mois.

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales

Les motivations, qualités, attitudes... Plan d'entreprise et étude de faisabilité.

Droit : création d'entreprise

Statut social, démarches administratives, aides à la création,...

Aspects comptables

Utilité de la comptabilité comme outil de gestion, les rubriques d'un bilan et d'un compte de résultat simple, les principaux documents commerciaux et de paiement d'affaire, le cash-flow, les dispositions légales relatives à la comptabilité des PME, le mécanisme de la TVA.

Aspects financiers

La gestion des frais et la rentabilité, le tableau de bord de gestion, le seuil de rentabilité, le budget prévisionnel des recettes et des dépenses d'investissements et de financement, le plan financier, la fixation d'un prix de vente et d'un prix de revient et l'analyse des coûts.

Aspects fiscaux

Principes fiscaux, estimation de l'impôt, bénéfice fiscal,...

Stratégie et gestion commerciales

Gestion des fournisseurs et clients, étude de marché, stratégie commerciale, concurrence, gestion des stocks,...

Droit : législation

Droits et obligations des commerçants, protection du consommateur, accords commerciaux, loi sur les faillites,...

Droit : gestion verte

Principales dispositions en matière d'aménagement du territoire, des prescriptions urbanistiques communales, d'implantation commerciale,.... Réglementation européenne de l'environnement,...

Chaque matière de cours fait l'objet d'une évaluation par un examen. Une fréquentation des 2/3 des heures de cours est exigée pour obtenir son certificat de connaissances de base (après réussite des examens).



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques/formations-ifapme-y-repondent>) , une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Sites de formation

Arlon, Braine-le-Comte, Charleroi - La Chaufferie, Dinant, Les Isnes - G1, La Louvière, Libramont, Liège - Château Massart, Marloie, Mons, Namur, Perwez, Tournai, Ve Villers-le-Bouillet, Limal, Vielsalm - IEPSCF.

